



Netzwerk Schweizer Pärke
Réseau des parcs suisses
Monbijoustrasse 61
3007 Bern
Tel. +41 31 381 10 71
info@paerke.ch; www.paerke.ch

Communiqué de presse du 27 novembre 2016

Le Parc Adula fait naufrage

Ce dimanche, seules 9 des 17 communes concernées ont approuvé la charte du Parc Adula, situé autour de la région du Reinwaldhorn, à cheval sur le canton des Grisons et celui du Tessin. Le projet du nouveau parc national Adula est malheureusement rejeté dans sa forme prévue. Le comité de l'Association Parc Adula esquissera dans la semaine à venir la suite à donner au projet. Une conférence de presse présentera les options possibles et expliquera à quoi pourrait alors ressembler un nouveau projet de parc si les communes restantes en souhaitent un.

Revers pour la politique suisse des parcs

Le premier projet de nouveau parc national suisse n'est malheureusement pas sorti vainqueur des urnes. La politique des parcs n'a pas réussi à franchir son plus grand obstacle encore jamais rencontré jusque-là et essuie un lourd revers. La combinaison entre le développement et les restrictions dans la zone centrale du parc n'a de toute évidence pas été accueillie avec enthousiasme par la majorité de la population des communes en question.

Le modèle suisse de gouvernance des parcs

La politique suisse des parcs est unique au monde. La population d'un parc national s'est exprimée pour la première fois sur l'existence de ce dernier. Ce résultat négatif démontre clairement à quels obstacles les législateurs doivent faire face pour légitimer un projet de parc national. Des projets de parcs naturels régionaux ont également déjà fait naufrage dans les urnes. Dans le contexte européen, le modèle de gouvernance des parcs suisses est très particulier. Quelques éléments importants, comme par ex. les chartes des parcs en France, ont été adoptés en Suisse à partir d'expériences effectuées par d'autres pays. A l'inverse, l'approche basée sur la démocratie directe n'est pas imaginable pour d'autres Etats. Comme l'ont montré les échanges lors de la Conférence EUROPARC, qui s'est déroulée en octobre au Parc Jura vaudois, l'intégration et la participation de la population dans les parcs représente actuellement pour les autres pays européens un défi central. Ils peuvent de ce fait largement profiter des expériences helvètes, quelles soient positives ou négatives.

Une seconde chance de parc national avec le Progetto Parco Nazionale del Locarnese

L'analyse détaillée des résultats de la votation montrera quels sont les arguments responsables des réponses positives ou négatives dans les communes qui se sont exprimées ce dimanche. Cette analyse aura une signification importante pour le deuxième projet de parc national de nouvelle génération en Suisse, le Progetto del Parco Nazionale del Locarnese. Celui-ci, qui s'étend du Lac Majeur aux Centovalli, en passant par le Valle Onsernone jusqu'à Boso Gurin, gagnera les débats publics dans le courant de 2017 et sera soumis à la votation populaire au plus tôt à la fin de l'année 2017. Le résultat négatif dans 8 communes du Parc Adula démontre assez clairement quels sont les défis que représente la création d'un nouveau parc national en Suisse. L'analyse des résultats s'avérera ainsi riche d'enseignement pour le second projet de parc national.

Contact :Réseau des parcs suisses :

Stefan Müller-Alternatt, président
076 332 15 26, stefan@mueller-altermatt.ch

Les parcs suisses

Les parcs font partie des paysages naturels et ruraux les plus authentiques de notre pays. Souvent façonnés par l'homme dans le respect de leur environnement, ils se caractérisent par des habitats largement intacts, diversifiés et dynamiques.

En plus du Parc National Suisse en Engadine (réserve naturelle), il existe trois catégories de parcs : 1) Les nouveaux parcs nationaux, avec leurs zones centrales où la nature évolue librement, et une zone périphérique dans laquelle le paysage rural est exploité de manière durable et préservé. 2) Les parcs naturels régionaux qui se distinguent par leur haute valeur paysagère et naturelle. La qualité de la nature et du paysage est préservée, tandis que les activités économiques, axées sur le développement durable, sont développées. 3) Les parcs naturels périurbains, situés à proximité des villes, et dont la zone centrale offre des milieux naturels intacts à la flore et la faune. Ils disposent en outre d'une zone de transition permettant des activités de découverte de la nature.

Le Réseau des parcs suisses

Le Réseau des parcs suisses est l'association faitière des parcs et projets de parcs en Suisse. Il représente les parcs au niveau politique à l'échelle fédérale, au sein d'associations internationales et face à des partenaires nationaux. Le Réseau est chargé de promouvoir une image positive et la notoriété des parcs et soutient leur développement. Il réalise différents projets dans les domaines de la géoinformation, du tourisme, du paysage ou de l'éducation.

www.paerke.ch/fr

Carte des parcs suisses : www.paerke.ch -> médias -> Carte détaillée des parcs avec légende

Communiqués de presse (lien Internet : <http://www.paerke.ch/fr/meta/medien.php>)

Photos des parcs suisses (paysages) :

www.swiss-image.ch

Login : stnature

Mot de passe : Parcs